

CRISE : L'EXPORTATION CROISSANTE DE CHÊNE BRUT RUINE LA FILIÈRE FRANÇAISE DE LA TRANSFORMATION QUI EN APPELLE AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

- 25 à 30% du chêne récolté en France part à l'étranger pour y être transformé.
- Les scieries chêne fonctionnent à 60% de leurs capacités par manque de matière première. Certaines sont déjà au chômage technique ou en horaires réduits.
- 98% des Français estiment qu'il faut favoriser la transformation du bois français en France.

Avec 16 millions d'hectares de forêt, couvrant 29% du territoire, la France est à la tête de la 3^e plus grande surface forestière d'Europe. La France est ainsi le 3^e producteur mondial de chêne et le premier en Europe. Les Français sont très attachés à ce patrimoine et au savoir-faire forestier hexagonal. D'après une récente enquête¹, ils sont plus de 9 sur 10 (94%) à estimer que la filière forêt-bois française doit être soutenue, car elle favorise le « Made in France ». Pourtant, les scieries françaises manquent de bois à transformer. Après une première alerte dès 2013 et des mesures conjoncturelles prises en 2015 par le Gouvernement de l'époque, la situation s'est de nouveau détériorée. Aujourd'hui, 25 à 30% de la collecte forestière nationale de chêne est exportée sans transformation alors que la majorité des pays forestiers concurrents a interdit une telle fuite de cette ressource brute, comme la Croatie, la Roumanie l'Ukraine ou la Chine². La France est devenue « l'eldorado » des traders internationaux. En seulement 10 ans, les volumes de chêne brut (grumes de chêne) disponibles pour les scieries françaises ont été divisés par près de deux, passant de 2,45 millions de m³ en 2007 à seulement 1,25 millions de m³ en 2017.

Une situation jugée inadmissible par les Français. Ils sont près de 9 sur 10 (88%) à estimer anormal que le bois des forêts françaises soit exporté vers des pays étrangers pour y être transformé sans rien apporter à la chaîne de valeur en France. Pour en finir avec cette situation aberrante, tant en matière d'économie que d'empreinte écologique, la Fédération Nationale du Bois (FNB) demande aujourd'hui au Président de la République et au Gouvernement de prendre les mesures nécessaires au maintien de la transformation du bois en France, seul moyen de sauvegarder la filière et les emplois sur le territoire.

→ Perte de valeur ajoutée et emplois en danger pour toute une filière

La situation est catastrophique et met en danger 200 000 emplois français dans la filière de transformation du bois, dont 26 000 collaborateurs exerçant directement dans les scieries de chêne. Depuis 2005, 30 de ces entreprises ferment leurs portes chaque année. Elles ne sont plus que 550 sur le territoire, contre encore plus de 900 en 2005. En effet, la transformation du bois génère 10 à 20 fois plus d'emplois que l'exportation : on ne compte qu'un emploi en France pour 10 000 m³ de grumes exportés contre 10 à 20 emplois pour 10 000 m³ de grumes transformés sur le territoire. L'exportation de bois brut induit une perte cumulée de valeur tout au long de la chaîne : en effet, les transformations successives induisent de l'emploi en France, des recettes fiscales à chaque stade comme la TVA, les charges sociales et patronales, la fiscalité locale, etc...

¹ Source : Enquête Fédération Nationale du Bois / CSA menée du 15 au 22 décembre 2017 auprès d'un échantillon représentatif de 1004 Français de 18 ans et plus.

² Allemagne, Croatie, Bulgarie, Albanie, Roumanie, Hongrie, Russie, Ukraine, Chine, Gabon, Brésil, RDC, Philippines, Sri Lanka, Biélorussie, Cambodge, Cameroun, Canada, Costa Rica, Équateur, Fidji, Ghana, Guatemala, Honduras, Indonésie, Madagascar, Malaisie, USA, Nouvelle-Zélande, Vietnam, Pérou, Thaïlande : ces pays ont restreint ou interdit d'exportation de grumes.

→ Les Français plébiscitent la transformation du bois français sur le territoire hexagonal !

Les Français sont quasi-unanimes : 98% estiment préférable d'encourager la transformation du bois français en France. Pour 95% d'entre eux, les aides financières de l'État doivent même être réservées aux professionnels français du bois favorisant sa transformation en France.

Il faut dire que les Français ont un très fort attachement pour l'ensemble de la filière forêt-bois française : plus de 9 sur 10 (94%) jugent qu'elle doit être soutenue, car elle favorise le « Made in France ». Ils sont ainsi 9 sur 10 (90%) à estimer que cette filière représente un atout économique important pour la France. De plus, ils sont près de 9 sur 10 (89%) à estimer qu'elle contribue à entretenir les forêts et les paysages français et 87% qu'elle participe à l'aménagement des territoires hexagonaux.

→ Le maintien de la transformation du bois vitale pour la filière

En avril 2017, le futur Président Emmanuel Macron soulignait cette situation ubuesque de la France en matière de bois, la qualifiant de « *l'un des plus grands scandales économiques que je connaisse* ». Il ajoutait « *Si on s'organise bien, en 10 ans, on peut devenir exportateurs alors que nous sommes aujourd'hui importateurs.* » C'est pourquoi les professionnels de la filière forêt-bois, réunis au sein de la Fédération Nationale du Bois, tirent le signal d'alarme et appellent à relocaliser la transformation des grumes en France, là où elles sont produites et issues de l'héritage et du savoir-faire ancestral des forestiers français. Soutenue par les Français, qui sont plus de 9 sur 10 (91%) à se dire favorables à une initiative de l'État visant à limiter les exportations de bois brut français, la filière demande, en urgence, au Président de la République et au gouvernement deux séries de mesures :

- Des mesures techniques d'**urgence** en faveur de la transformation du bois en France pour limiter les fraudes à l'exportation de grumes de chêne, rééquilibrer l'approvisionnement des scieries françaises et enfin favoriser le marché national et l'exportation des produits transformés à base de bois Made in France.
- Des mesures **structurelles** indispensables à inscrire dans un grand plan de développement industriel de la filière à horizon 10 ans : l'objectif est de réaliser des investissements permettant à la filière chêne de continuer à innover et investir.

Le bois : un matériau d'avenir au cœur des nouveaux usages

Afin de maintenir et développer la transformation du bois en France, la filière forêt-bois a lancé en 2017 un grand projet d'avenir visant à innover pour répondre aux nouveaux marchés de demain. France Bois Industries Entreprises (FBIE) a baptisé ce projet : « Cadre de vie : demain le bois ». Les professionnels travaillent ainsi sur la façon dont le bois peut participer à l'amélioration du cadre de vie. Leurs réflexions portent notamment sur les applications du bois dans la construction et l'aménagement de la maison, dans l'urbanisme, le tertiaire, la qualité de vie, la domotique, etc... Grâce à ses nombreuses propriétés, le bois est en effet un matériau novateur qui a un avenir prometteur et toute sa place dans les usages de demain.

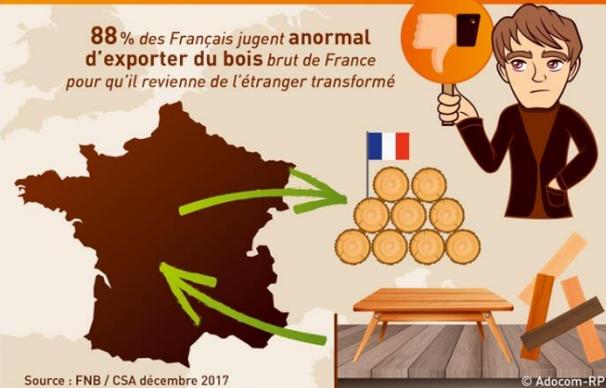
HAUSSE DES EXPORTATIONS de chêne français brut



Sources : douanes chinoises, douanes françaises

© Adocom-RP

**L'EXPORTATION DU BOIS BRUT POUR TRANSFORMATION
À L'ÉTRANGER : anormal pour les Français**



Source : FNB / CSA décembre 2017

© Adocom-RP

LA TRANSFORMATION DU BOIS SOURCE DE VALEUR AJOUTÉE

Transformation du bois :
10 à 20 emplois pour 10 000 m³ de grumes

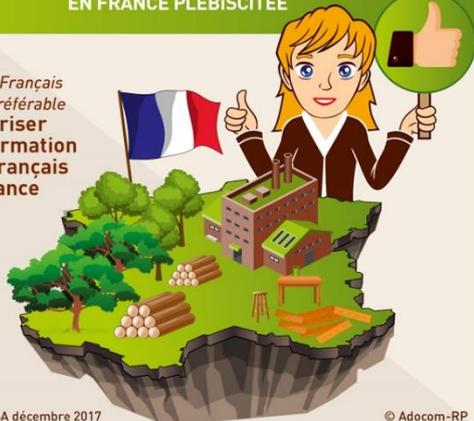


Exportation du bois brut:
1 emploi pour 10 000 m³ de grumes

© Adocom-RP

LA TRANSFORMATION DU BOIS FRANÇAIS EN FRANCE PLÉBISCITÉE

98% des Français estiment préférable de favoriser la transformation du bois français en France



Source : FNB / CSA décembre 2017

© Adocom-RP

LIMITATION DES EXPORTATIONS DE BOIS BRUT : les Français favorables à l'intervention de l'État

91% des Français estiment que l'Etat doit limiter les exportations de bois brut



Source : FNB / CSA décembre 2017

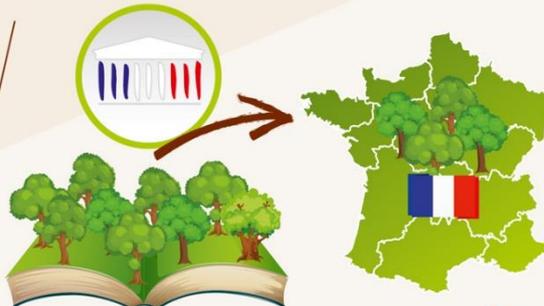
© Adocom-RP

LES FRANÇAIS FAVORABLES AU SOUTIEN DE LA FILIÈRE FORÊT-BOIS

95% des Français favorables à ce que les aides financières de l'Etat favorisent la transformation en France



Source : FNB / CSA décembre 2017



94% des Français jugent important de mettre en œuvre une politique favorisant la plantation d'arbres en France

© Adocom-RP

SOMMAIRE

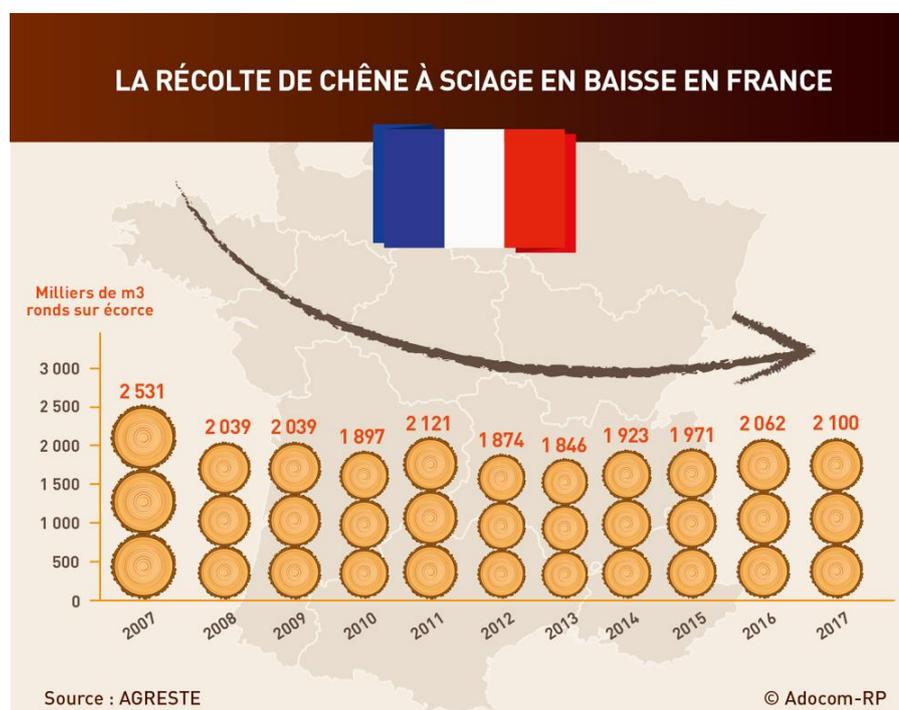
EXPORTATIONS MASSIVES DE CHÊNE BRUT : LA FILIÈRE FRANÇAISE DE TRANSFORMATION EN PÉRIL	p.5
<i>ENQUÊTE EXCLUSIVE</i> LES FRANÇAIS : FERVENTS SOUTIENS DE LA FILIÈRE FORÊT-BOIS HEXAGONALE	p.13
SAUVEGARDE DE LA FILIÈRE CHÊNE : LA FNB EN APPELLE AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE	p.17
LA FILIÈRE FORÊT-BOIS : UN RÔLE ÉCONOMIQUE MAJEUR EN FRANCE	p.25
UNE FILIÈRE NATURELLEMENT RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT	p.27
EN SAVOIR PLUS SUR LA FNB : UNE FÉDÉRATION RECONNUE ET REPRÉSENTATIVE AU SERVICE DE LA FILIÈRE FORÊT-BOIS	p.30

EXPORTATION MASSIVE DE CHÊNE BRUT : LA FILIÈRE DE TRANSFORMATION FRANÇAISE EN PÉRIL

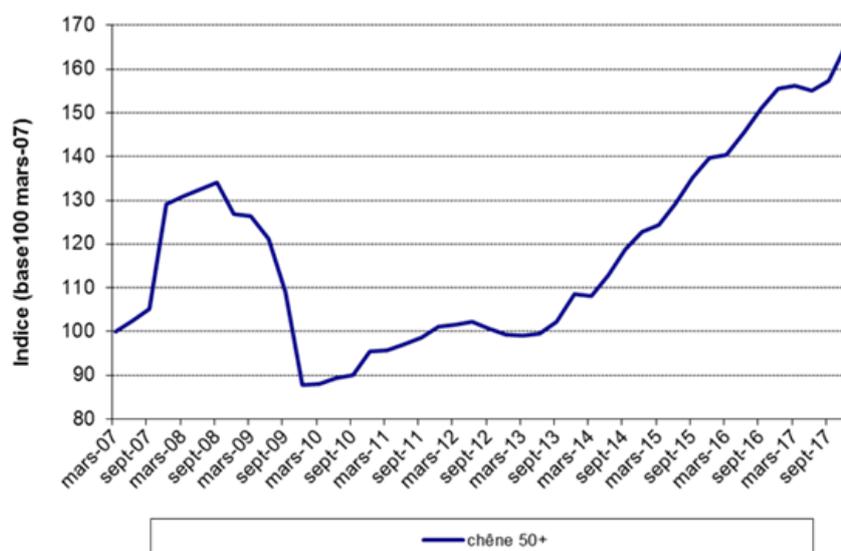
Pénurie de chêne français : baisse des récoltes malgré de bons prix

En 10 ans, la récolte de chêne à sciage en France a baissé d'environ 17%, passant de plus de 2,5 millions de m³ en 2007 (ronds sur écorce) à 2,1 millions de m³, d'après les estimations pour 2017. Dans le même temps, les prix ont connu une hausse de 65 % sur le chêne (ONF).

En effet, la forêt privée augmente sa production tandis que la forêt publique baisse ses volumes.



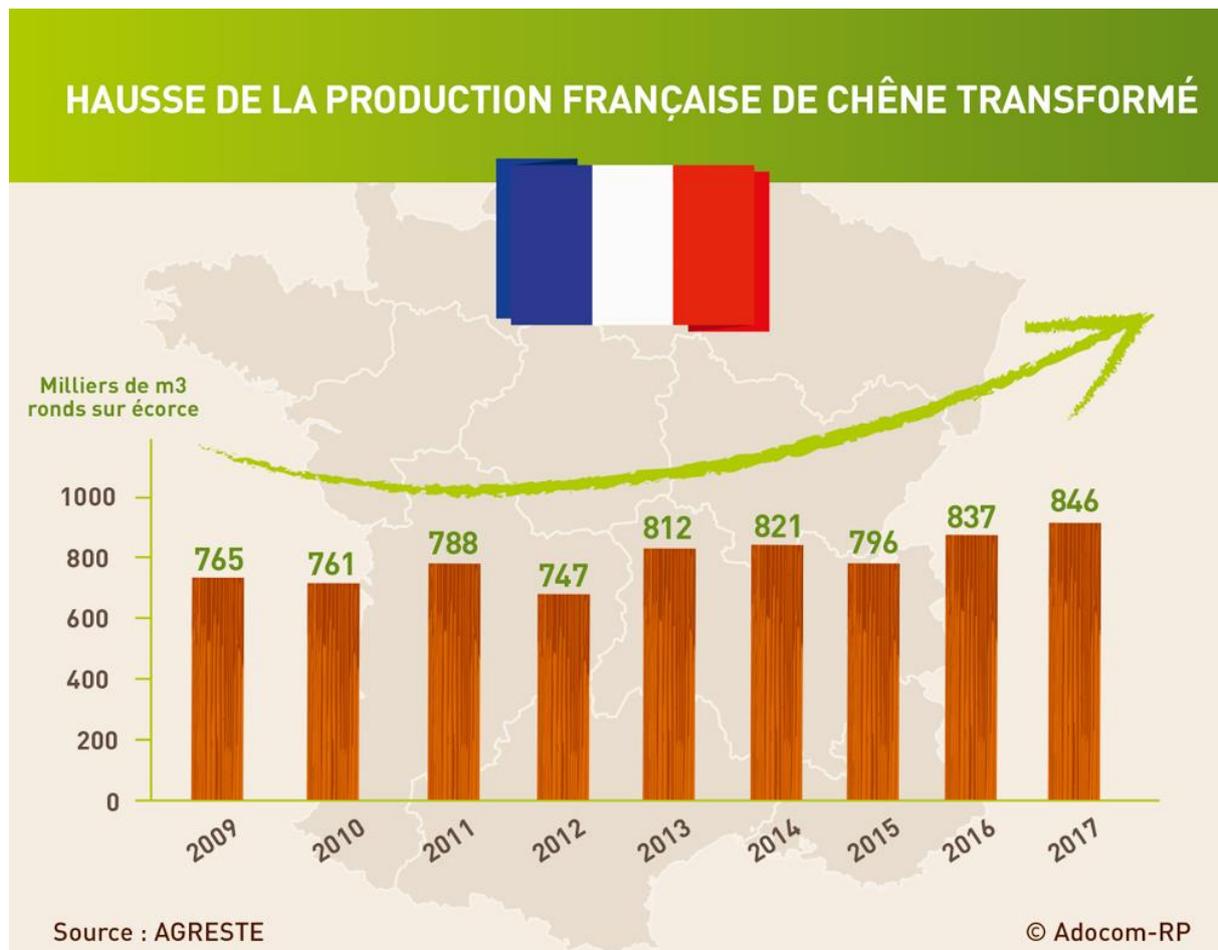
Indice des prix du chêne sur 10 ans



Une demande mondiale de chêne qui n'a jamais été aussi forte

Entre 2009 et 2017, les volumes de chêne transformé dans les scieries françaises ont augmenté de +10,5%, passant de 765 000 m³ en 2009 à 846 000 m³ estimés en 2017.

Cette augmentation traduit la hausse de la demande mondiale pour la fabrication de produits en bois à base de chêne.



	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017*
Chêne sciages	576	586	602	562	582	584	577	608	615
Bois sous rails	129	120	133	131	137	149	144	152	153
Merrains**	60	55	53	54	93	88	75	77	78
TOTAL	765	761	788	747	812	821	796	837	846

Unité : millier de m³ de sciages

* Estimation

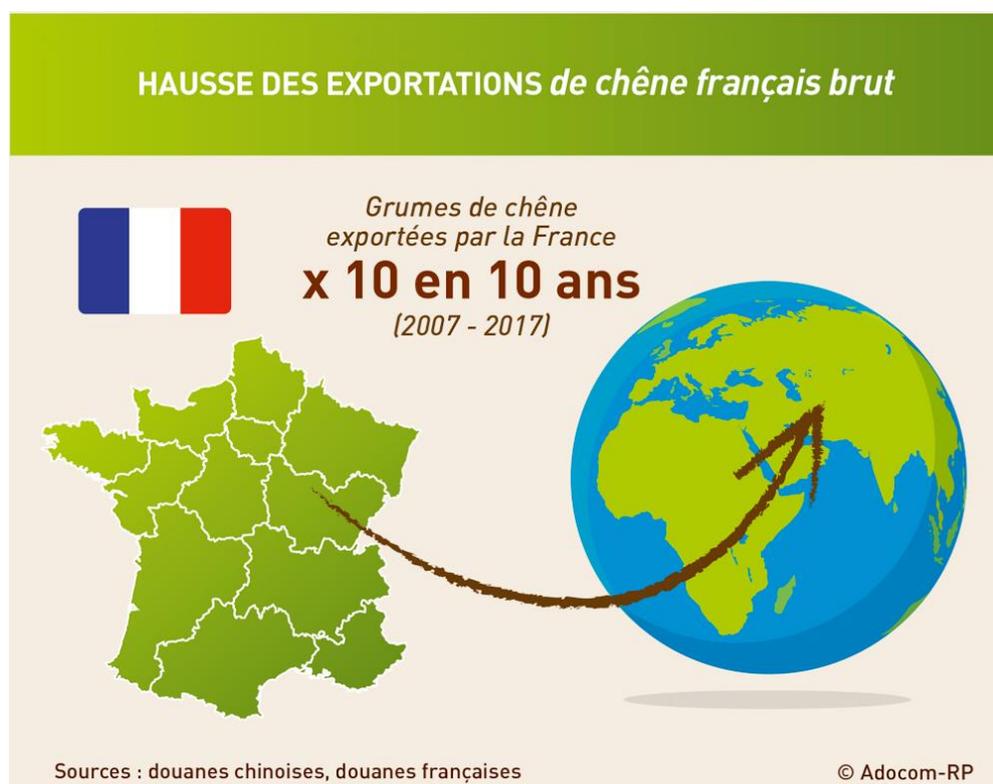
** Les quantités de merrains déclarées en 2013 et 2014 sont en cours d'expertise et pourraient être révisées à la baisse

10 fois plus de chêne brut exporté de France en 10 ans

En 10 ans, de 2007 à 2017, les exportations de grumes de chêne français ont été multipliées par 10, passant de 50 000 m³ en 2007 à 500 000 m³ en 2017. En cumulant les exportations opérées vers la Chine et l'Europe, presque 1/4 des grumes récoltées en France ne sont plus transformées en France.

La Chine achète environ 17,5% des grumes de chêne français et l'Europe et les pays tiers environ 7,5%.

La Chine a ainsi multiplié ses achats de grumes de chêne en France par près de 8 en 10 ans. En 2007, la France exportait environ 45 285 m³ de grumes vers la Chine. Ce chiffre est passé à environ 350 000 m³ selon les dernières estimations pour 2017. (Source : Douanes françaises, douanes chinoises)



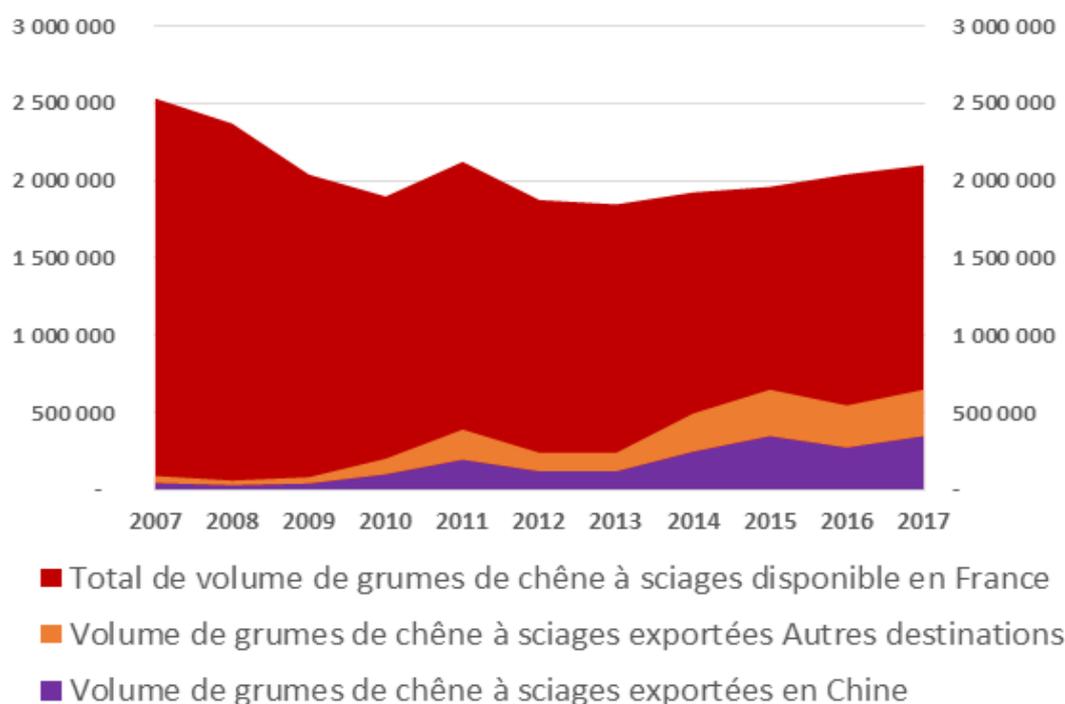
Un manque de bois à transformer pour les scieries françaises

En 10 ans, de 2007 à 2017, avec le déclin de la production (-400 000 m³) et l'explosion des exportations (+500 000 m³), le volume de grumes de chêne disponible pour les scieries françaises a chuté de 1 million de m³.

Aujourd'hui, 80% des grumes exportées sont des grumes dont les scieurs auraient besoin pour faire tourner leurs usines. 1/4 des volumes de chêne récoltés en France partent en Chine et, pour la plupart, reviennent sous forme de produits transformés et sont vendus sur les marchés occidentaux. Ce mouvement, qui génère une très forte empreinte carbone, constitue également une menace pour les emplois en France. **Les grumes exportées représentent en effet 25% du volume disponible, mais 3% seulement de la valeur ajoutée du secteur.**

Baisse des volumes de chêne à sciage disponible pour la transformation en France

Volumes de grumes de Chêne à sciage exportés et volumes disponibles pour les entreprises françaises



Bon à savoir

D'importants investissements dans les scieries de chêne

Les scieries de chêne fonctionnent à 60 % de leur capacité en raison du manque de bois sur le marché. Elles se sont pourtant modernisées pour valoriser toutes les catégories de bois. Sur les 3 dernières années, elles ont investi 1 milliard d'€ dans la modernisation de leur outil.

Chêne : le demande chinoise a doublé en 10 ans

Les besoins de la Chine en bois brut sont insatiables et s'accroissent depuis qu'elle a interdit l'exploitation forestière dans son propre pays. L'exploitation forestière en Chine est ainsi réduite à 254 millions de m³ pour la période 2016 – 2020 contre 271 millions en 2015, soit une baisse de plus de 5% compensée intégralement par les importations.

En 10 ans, de 2007 à 2017, la hausse de ses achats de chêne dans le monde a doublé, pour atteindre un volume estimé à plus de 2,8 millions de m³ de grumes et de bois scié en 2017.

La France est l'un des derniers pays producteurs dont la ressource n'est pas protégée.

Bon à savoir

De nombreux pays déjà engagés pour la sauvegarde de leurs filières forêt-bois

De nombreux pays ont interdit ou restreint l'exportation de grumes de chêne :

En Europe : Bulgarie, Croatie, Allemagne, Hongrie, Albanie

Dans le reste du monde : Russie, Ukraine, Chine, Gabon, RDC, Philippines, Sri Lanka, Biélorussie, Bolivie, Cambodge, Brésil, Cameroun, Canada, Costa Rica, Équateur, Fidji, Ghana, Guatemala, Honduras, Indonésie, Madagascar, Malaisie, USA, Nouvelle-Zélande, Vietnam, Pérou, Thaïlande, ...



	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017*
Grumes	1 057 375	928 801	346 489	455 983	563 719	380 329	462 249	840 098	894 493	849 331	1 210 000
Sciages	363 663	394 265	406 562	640 540	893 800	888 738	933 564	1 057 467	1 236 793	1 378 802	1 628 000

Unité : m³ de grumes
* Estimation

Une valeur ajoutée et des emplois en perte

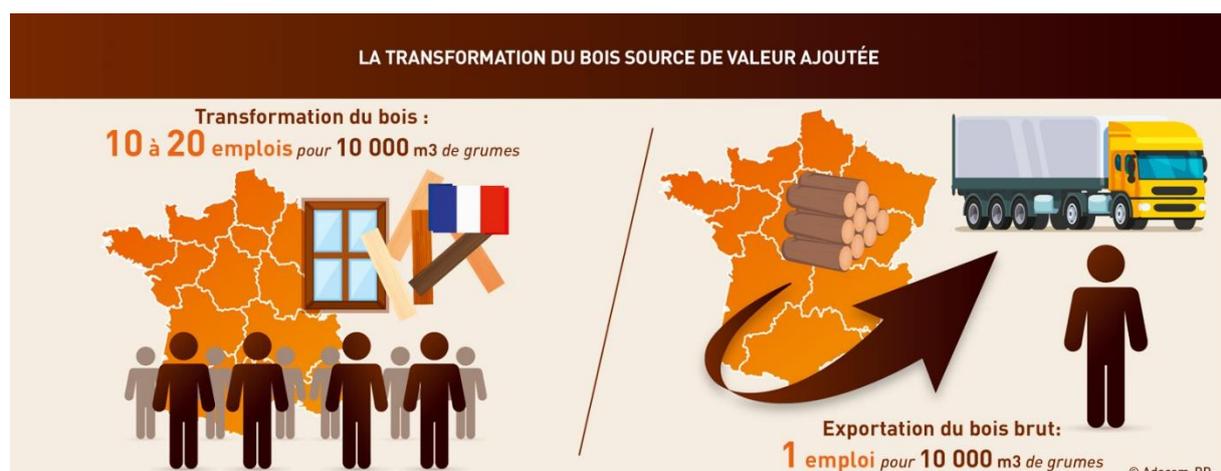
Le départ massif des grumes vers la Chine est catastrophique pour les industries hexagonales, privées de matière première à transformer. L'exportation de bois brut induit une perte cumulée de valeur tout au long de la chaîne : en effet, les transformations successives induisent de l'emploi en France, des recettes fiscales à chaque stade comme la TVA, les charges sociales et patronales, la fiscalité locale, etc.

Il faut savoir que la vente de parquets représente en moyenne 1 100 €/m³ de gains pour le territoire français. S'il s'agit de chêne de sciage, cette valorisation chute de 300 €/m³ et s'il s'agit de grumes de chêne brut, elle recule de 950€/m³ par rapport à la vente de parquets.



Les exportations de chêne non transformé font peser de lourdes menaces sur les activités des entreprises françaises de transformation du bois, qui emploient environ 200 000 collaborateurs et notamment des scieries de chêne, qui comptabilisent 26 000 emplois.

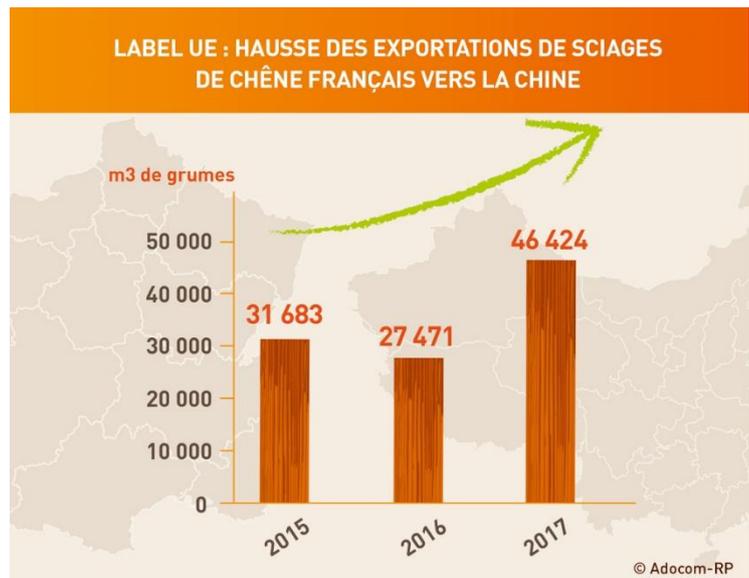
La transformation des grumes est en effet source d'une importante valeur ajoutée, contrairement à l'exportation. La transformation du bois génère 10 à 20 fois plus d'emplois que l'exportation : on compte 1 emploi en France pour 10 000 m³ de grumes exportés contre 10 à 20 emplois pour 10 000 m³ de grumes transformés sur le territoire. Si les prélèvements de grumes destinés à l'exportation sans transformation continuent de croître, beaucoup de scieries vont devoir cesser leurs activités et licencier leurs collaborateurs.



Label UE : accélérateur de transformation du bois en France

Mis en place en 2015, le Label UE, a permis à la filière forêt-bois française de faire un premier pas vers la valorisation des forêts locales en favorisant les exportations de chêne scié en France par rapport aux grumes. En 1 an, le volume de bois scié exporté vers la Chine a ainsi été multiplié par près de 1,5, atteignant un volume estimé de 46 424 m³ en 2017.

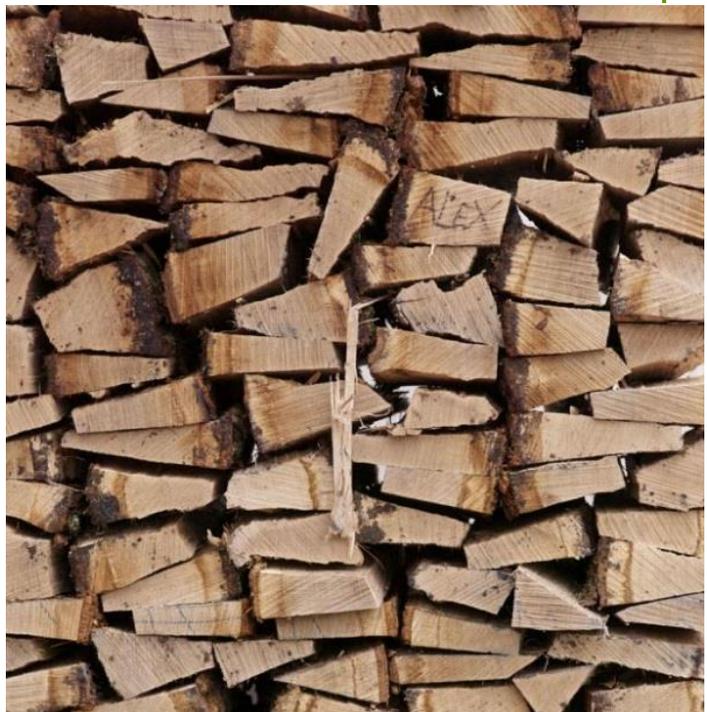
Cependant, si l'instauration de ce label a permis en 2016 de diminuer le volume de grumes exporté vers la Chine à 272 621 m³, ce chiffre a retrouvé en 2017 son niveau antérieur à sa mise en place (348 000 m³).



Bon à savoir

Priorité à la première transformation en France

Le label UE, lancé en 2015, vise à donner la priorité aux ventes aux entreprises qui garantissent une première transformation en Europe. La forêt publique commercialise 800 000 m³ sous ce label et les effets sont bénéfiques : hausse de prix, exportation de produits à valeur ajoutée, sauvegarde de l'emploi. 300 entreprises se sont d'ores-et-déjà engagées dans le Label UE en signant sa Charte. Pour le moment, la forêt privée ne s'est cependant pas engagée dans cette démarche de valorisation.



Une balance commerciale du chêne en progression avec le Label UE

Le déficit total pour toute la filière forêt-bois s'établit à 5,8 milliards d'euros en 2017.

Quant à la filière chêne, elle est aujourd'hui la seule du secteur forêt-bois français à enregistrer une balance commerciale excédentaire. La mise en place du Label UE, en 2015, a permis d'exporter des produits à plus forte valeur ajoutée. En deux ans, de 2015 à 2017, la balance du chêne a ainsi vu son solde positif quasiment doubler, passant de 149 millions à 285 millions d'euros.

En effet, les exportations de chêne scié ont augmenté de +90% en valeur, entre 2015 et 2017, pour atteindre 250 millions d'euros, suite à l'instauration du Label UE. Il est aujourd'hui nécessaire d'aller encore plus loin, en freinant les exportations de grumes pour que celles-ci puissent être transformées en France et y créer de la valeur ajoutée.



Balance

€	Export			Import		
	2015	2016	2017	2015	2016	2017
Grumes	65	71	95	9	9	10
Sciages	131	148	250	38	42	50

Unité : million d'euros

Solde de la balance commerciale

€	2015	2016	2017
Grumes	56	62	85
Sciages	93	106	200

Unité : million d'euros



LES FRANÇAIS : FERVENTS SOUTIENS DE LA FILIÈRE FORÊT-BOIS HEXAGONALE

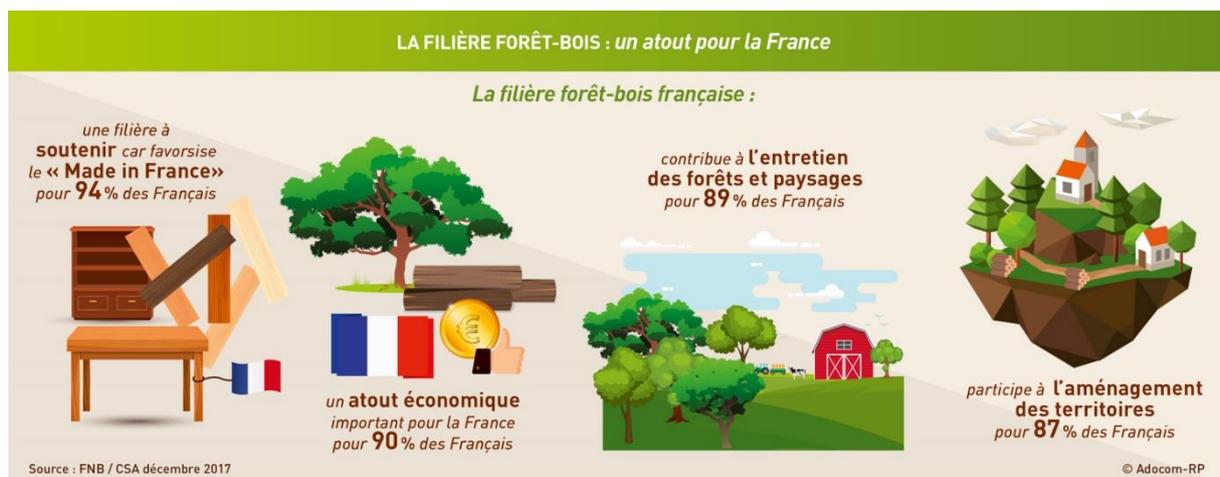
Source : Enquête FNB / CSA menée du 15 au 22 décembre 2017 auprès d'un échantillon représentatif de 1004 Français de 18 ans et plus.

La filière forêt-bois : considérée comme un atout pour la France

Les Français ont une très bonne image de la filière forêt-bois française. Pour eux, elle participe à la fois à la vitalité économique du territoire française ainsi qu'à l'entretien de ses espaces ruraux.

Ils sont plus de 9 sur 10 (94%) à penser que cette filière doit être soutenue car favorisant le « Made in France ». Ils sont 9 sur 10 (90%) à estimer que cette filière représente un atout économique important pour la France.

Ils sont également près de 9 sur 10 (89%) à s'accorder à dire qu'elle contribue à entretenir les forêts et les paysages français et 87% qu'elle participe à l'aménagement des territoires hexagonaux.



Bon à savoir

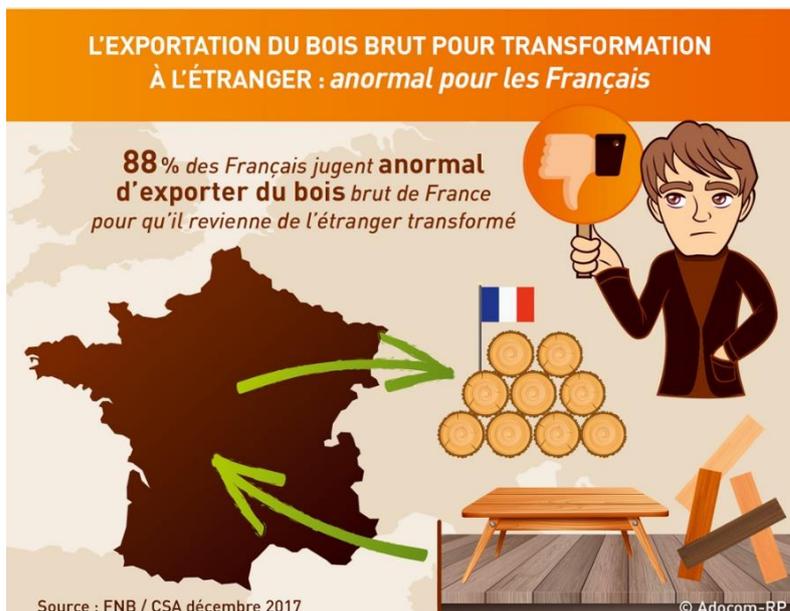
Un savoir-faire ancestral pour un patrimoine historique

La France est, par nature, un pays forestier, où l'exploitation du bois est une activité économique depuis des siècles. Les scieries françaises, très intégrées à l'amont forestier, disposent ainsi d'un savoir-faire historique et s'appuient sur un approvisionnement maîtrisé pour proposer des produits de qualité, bénéficiant d'une excellente traçabilité. Le bois est directement sélectionné sur pied au cœur des forêts et tronçonné en fonction de sa qualité et des spécifications de chaque commande. La variété de la forêt française favorise la richesse des sciages. Ainsi, les scieurs français sont capables de s'adapter et de façonner plusieurs types de produits : fortes sections, grandes largeurs ou dimensions spécifiques.

L'exportation du bois français pour transformation à l'étranger : anormal pour près de 9 Français sur 10

Aujourd'hui, près d'1/3 des grumes de chêne récoltées en France partent à l'étranger pour être transformées, que ce soit en Chine ou en Europe.

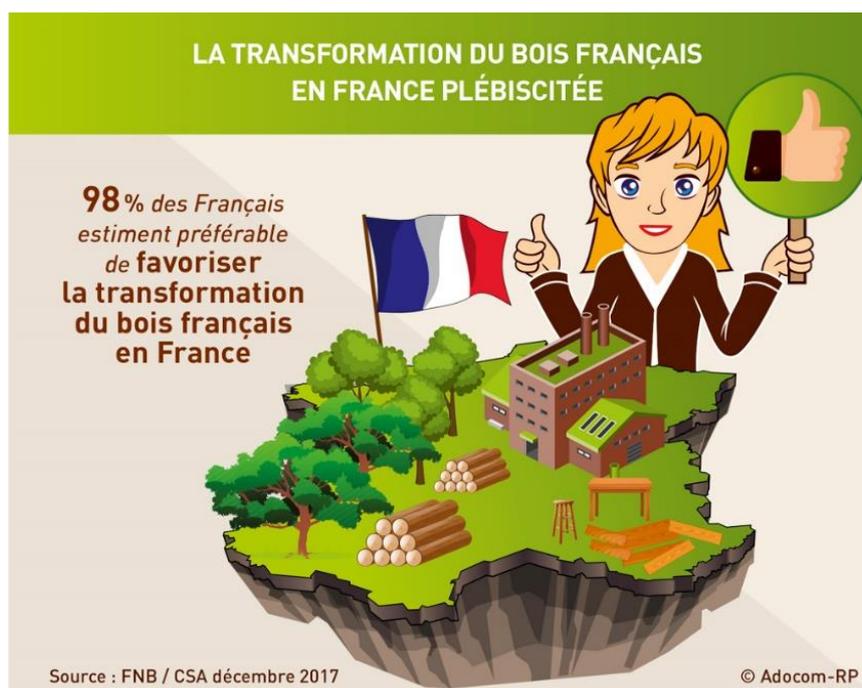
Une situation que les Français sont loin de cautionner : ils sont près de 9 sur 10 (88%) à juger anormal que le bois brut issu des forêts françaises soit exporté pour être transformé en Chine ou dans d'autres pays étrangers et revienne sous forme de meubles, parquets, etc. vendus en France.



La transformation du bois français en France plébiscitée

Les Français soutiennent à la quasi-unanimité la transformation du bois issu des forêts françaises sur le territoire hexagonal.

Ils sont ainsi 98% à s'accorder à dire qu'il est préférable de favoriser la transformation du bois français en France.



« Made in France » : un critère de choix important pour les produits en bois

Pour la majorité des Français, plus de 6 sur 10 (62%), l'origine française de la transformation du bois et de sa fabrication constitue un critère de choix important lors de l'achat d'un produit en bois (meuble, parquet, ...).

Bon à savoir Un outil de production haute-technologie

Scanners pour l'optimisation du sciage, débit automatisé, pilotage par ordinateur, systèmes de vision pour la détection des défauts et tri à grande vitesse, régulations et contrôles électroniques du séchage... ont accru les capacités, la diversification des produits et la productivité des scieries qui investissent dans les nouvelles technologies pour se moderniser. Ces trois dernières années, en France, le secteur de la scierie a investi 1 milliard d'euros pour assurer la pérennité de ses activités. Des investissements qui doivent se poursuivre pour s'adapter aux évolutions du marché.

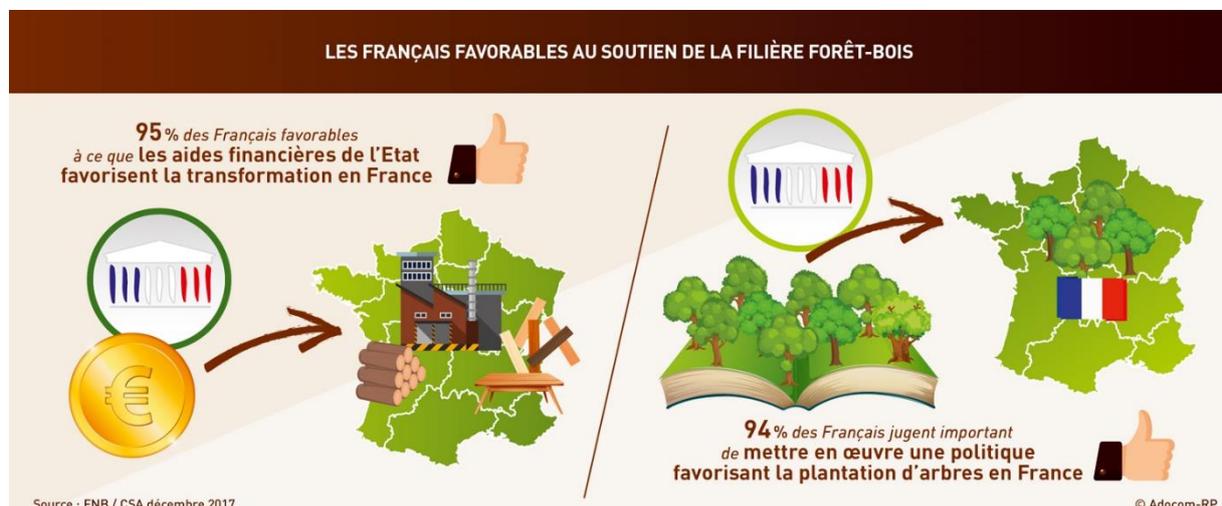


Plus de 9 Français sur 10 favorables au soutien de la filière forêt-bois française

Les Français pensent, à la quasi-unanimité, que la filière forêt-bois française doit être soutenue.

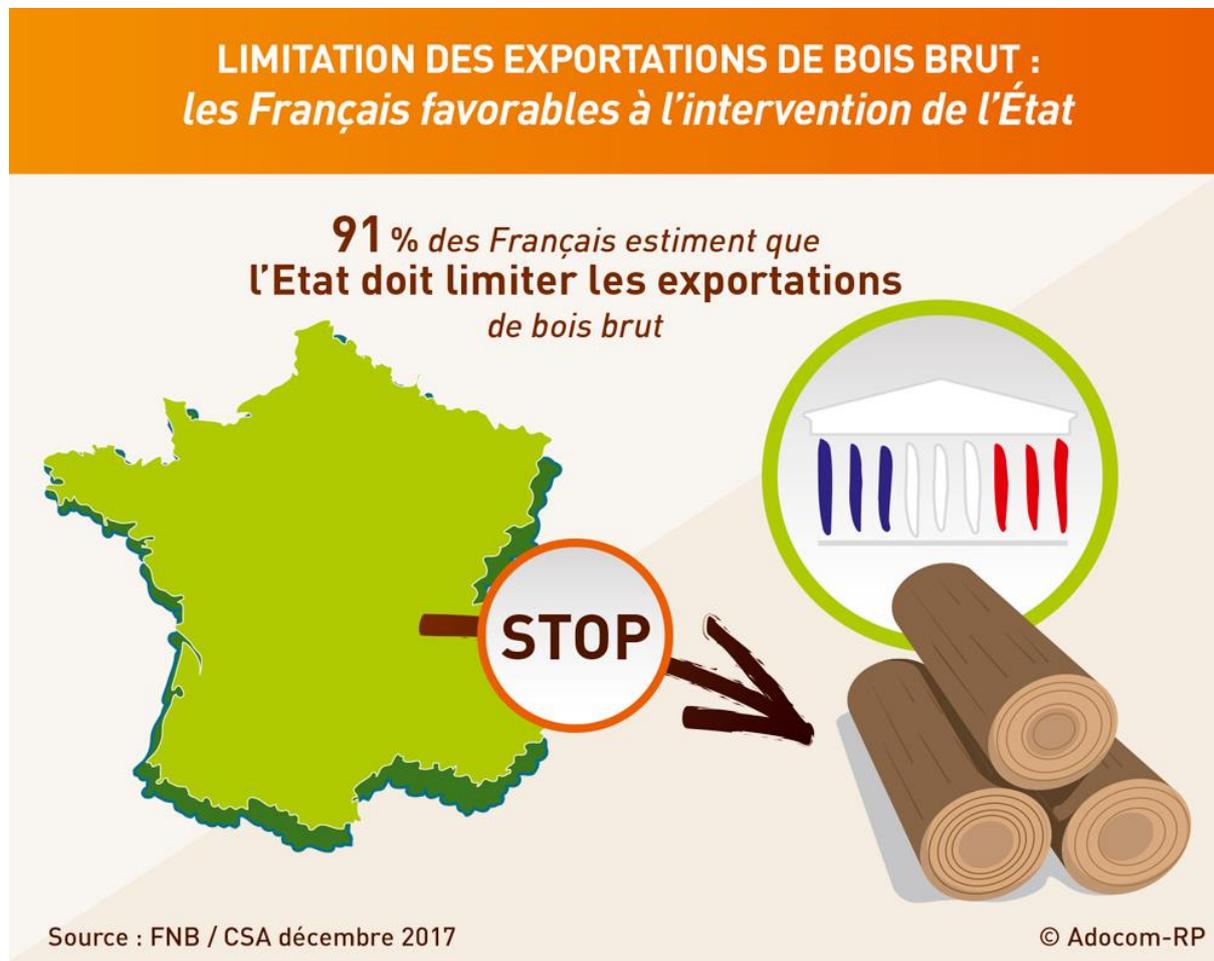
95% d'entre eux se disent ainsi favorables à réserver les aides financières de l'État aux professionnels français du bois favorisant sa transformation en France.

De plus, 94% des Français estiment important de mettre en œuvre une politique à long terme favorisant la plantation d'arbres en France répondant aux besoins des transformateurs de bois.



Limitation des exportations de bois brut : les Français favorables à l'intervention de l'État

Plus de 9 Français sur 10 (91%) accueilleraient favorablement une initiative de l'État visant à pallier la pénurie de bois brut en France en limitant leur exportation.



SAUVEGARDE DE LA FILIÈRE CHÊNE : LA FNB EN APPELLE AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Face à l'urgence constituée par la reprise des ventes de bois pour la période du printemps en avril prochain, la FNB appelle le Gouvernement à prendre ses responsabilités et à agir pour la sauvegarde de la filière. La FNB demande ainsi au Président de la République un plan d'urgence doublé d'un grand plan de développement pour toute la filière, avec un objectif de valorisation industrielle à 10 ans, comme le Président Emmanuel Macron l'a lui-même proposé pendant la campagne présidentielle.

L'enjeu n'est rien de moins que la valeur ajoutée en France. C'est un choix politique, mais aussi stratégique que de renforcer ou affaiblir l'industrie nationale.

Une action publique urgente face à une filière en danger

Le cas du chêne aujourd'hui, après celui du hêtre hier, peut s'étendre aux autres essences car la ressource française est mondialement reconnue et son marché de bois non transformés est l'un des derniers restés ouvert à l'appât des traders. La Fédération Nationale du Bois appelle donc à prendre des mesures d'urgence accompagnées de décisions structurelles ambitieuses à plus long terme. Tout d'abord, le Président doit reconnaître la gravité de la situation, l'urgence à agir et mobiliser les énergies. La filière fait appel au Président Emmanuel Macron pour qu'il entende cette détresse et engage l'État résolument à ses côtés avec des choix clairs et stratégiques.

La régulation est le seul paramètre viable de court terme : il faut donc un plan d'urgence pour sauver la première et la deuxième transformation du bois en limitant l'export des grumes non transformées hors de l'Europe. Des mesures simples sont possibles mais pas suffisantes. Avec l'appui de l'État stratège et de ses prérogatives réglementaires, la filière doit se mobiliser autour d'une grande ambition de valorisation de la formidable ressource nationale forestière. Le sort et la valeur d'un patrimoine forestier séculaire ainsi que de très nombreux emplois directs et indirects en dépendent.

Emmanuel Macron en avril 2017 à propos de la filière, lors d'un meeting à Châtelleraut :

« un des plus grands scandales économiques que je connaisse »

« alors qu'on a l'une des plus grandes et plus belles forêts d'Europe, on importe des produits finis en bois, c'est une aberration complète. On ne valorise pas notre forêt, le coût carbone est négatif alors que sur le plan environnemental et économique on devrait être gagnant. »

« Il faut (...) un plan de modernisation des scieries, au travers d'un plan de développement des industries du futur, pour permettre à la filière de s'organiser et gagner en compétitivité. »

« Si on s'organise bien, en 10 ans, on peut devenir exportateurs alors que nous sommes aujourd'hui importateurs. »

Une démarche soutenue par 15 fédérations industrielles

Les mesures définies par la FNB sont soutenues par les professionnels de la filière forêt-bois. 14 fédérations industrielles sont à ses côtés pour l'accompagner dans sa démarche auprès du Gouvernement.

Filière chêne :



Autres secteurs :



Interprofessions régionales :



Deux séries de mesures concrètes pour sauvegarder la filière

Il faut créer les conditions d'une filière forêt-bois intégrée et modernisée, qui irrigue un marché national fort et de nouveaux pays acheteurs de produits transformés français. Cet objectif doit animer tous les responsables publics et les acteurs professionnels.

Par exemple, avec le projet « Cadre de vie : Demain le bois » porté par l'interprofession France Bois Industries Entreprises suite à l'initiative Smart Europe de la Commission européenne et au plan d'investissement de 50 milliards d'euros de la France, le cadre de vie est exploité comme un catalyseur du changement pour aborder l'innovation et les futurs marchés. Le bois est imaginé au cœur de la cité, et adapté aux nouveaux besoins : Wood Home (la maison et l'aménagement), Wood City (l'urbanisme), Wood Business (le secteur tertiaire et les bureaux), Wood Health (la qualité de vie), Smart Wood (la connectivité, la domotique), Hybrid Wood (le multimatériau). Chacun de ces thèmes est porteur de nouveaux marchés. Ces innovations auront un impact sur l'organisation de la filière elle-même en termes de marketing, de management de l'innovation, de CRM et de e-commerce.

De la même manière, la filière appelle à créer d'urgence les conditions de succès pour le chêne qui n'est valorisé aujourd'hui qu'à 40% sur le territoire national après 1ère transformation. La France a tout à gagner à s'imposer sur des marchés à forte valeur ajoutée comme le parquet, les fenêtres, escaliers, meubles, terrasses, tonneaux, etc.

Le rôle de l'État en lien avec la filière est déterminant. Un investissement dans l'innovation autour de mesures législatives et réglementaires est nécessaire et urgent. Il placera la France en situation d'exporter dans 10 ans des concepts nouveaux et d'importants volumes de produits transformés à forte valeur ajoutée.

C'est le sens de cet appel au Président Emmanuel Macron.



La FNB tire le signal d'alarme.

Le secteur à besoin :

I. De mesures techniques d'URGENCE en faveur de la transformation du bois en France

Ces mesures sont dictées par l'urgence.

1. **Adhésion générale des opérateurs de la forêt à un Label « Transformation UE³ » révisé et fiabilisé.** Ce label promeut la transformation du bois brut français à l'intérieur des frontières de l'Europe.
2. **Mise en place de quotas d'exportation par essence et qualité.**
3. **Mise en place d'un registre des exportateurs par essence et d'une traçabilité des bois.**
4. **Mise en place d'une traçabilité phytosanitaire et d'un système de redevance fiable, robuste et favorisant l'exportation de produits à valeur ajoutée.** La situation aujourd'hui est trop chaotique.
5. **Conditionnement des aides économiques à la forêt** sur la base soit d'une contractualisation qui donne de la visibilité aux industriels, soit de la valorisation effective en France du bois issu de nos forêts (via l'adhésion au Label « Transformation UE »).
6. **Reconnaissance officielle des organisations de producteurs sur la valeur du bois contractualisé (50% minimum en valeur de bois par essence et qualité)** comme en agriculture, pour aider à la contractualisation du bois d'œuvre, moteur de la filière.
7. **Mise en place d'un médiateur des relations commerciales du bois,** à l'image du secteur agricole.

Ces mesures permettent de limiter les fraudes à l'exportation de grumes, de rééquilibrer l'approvisionnement des scieries françaises et de favoriser l'exportation des produits transformés à base de bois Made in France. Les pays vers lesquels la France exporte aujourd'hui du bois brut, comme la Chine, resteront ainsi des partenaires commerciaux privilégiés, destinataires des produits transformés en France. Ces mesures favorisent également le redressement rapide de la balance commerciale (gain espéré : 200 millions d'€ en 1 an).

³ Ce label vise à donner la priorité aux ventes aux entreprises qui garantissent une 1^{ère} transformation en Europe. La forêt publique commercialise 800 000 m³ sous label et les effets sont bénéfiques : hausse du prix, export de produits à valeur ajoutée, sauvegarde de l'emploi. 300 entreprises sont engagées dans le label.

II. De mesures STRUCTURELLES à inscrire dans un grand plan de développement industriel de la filière à horizon 10 ans

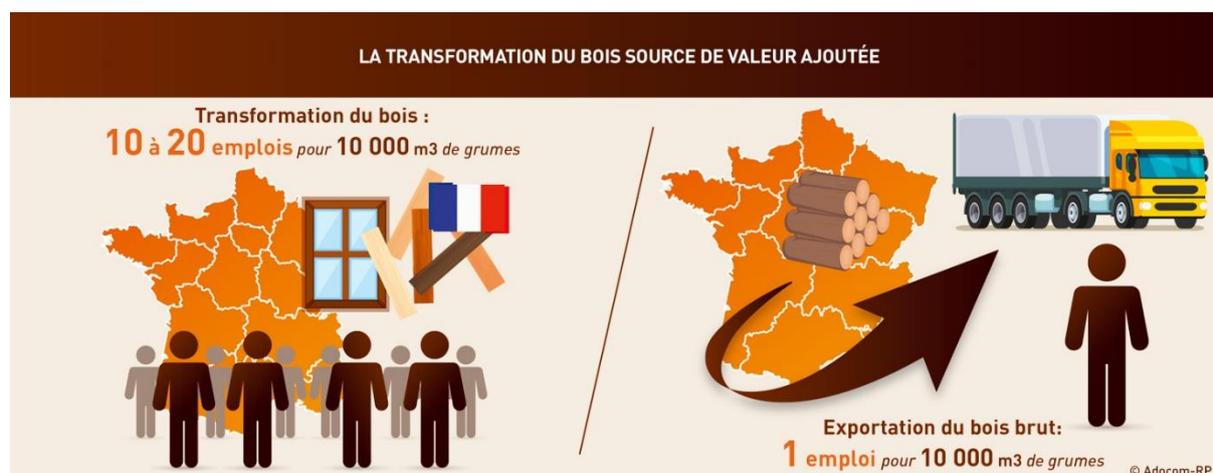
Alors que la filière sciage est aujourd'hui déficitaire de 800 millions d'€⁴, ces mesures d'investissement doivent s'inscrire dans un objectif de balance commerciale globale positive à 10 ans.

1. Relocaliser et développer une industrie du bois française respectueuse de l'environnement.

La FNB appelle à favoriser par tous les moyens la transformation des grumes en France. L'économie circulaire dans le bois permet de valoriser les produits connexes après sciage (écorces, sciures, copeaux de rabotage et poussières de ponçage, chutes...), notamment en les transformant en énergie renouvelable, mais également en pâte à papier, en panneaux de bois, etc. Par ailleurs, la transformation du bois en France permet de limiter les émissions carbone en évitant de transporter à l'autre bout du monde le bois brut pour le retransporter à nouveau vers la France une fois transformé.

Il s'agit d'appliquer le Plan National Forêt Bois⁵ (PNFB) qui prévoit qu'en complément du développement du marché domestique, la filière forêt-bois se positionne à l'exportation sur les marchés des produits transformés. En effet, la transformation des grumes est source de valeur ajoutée et génère 10 fois plus d'emplois que l'exportation du bois brut : on compte 1 emploi en France pour 10 000 m³ de grumes exportés contre 10 à 20 emplois pour 10 000 m³ de grumes transformés sur le territoire.

En outre, l'export de produits bruts non transformés est une aberration écologique, car le coût carbone du transport annule le bénéfice du carbone capté du bois.



⁴ Le déficit total pour toute la filière forêt-bois s'établit à 5,8 milliards d'€ en 2017.

⁵ Créé en 2014 par la loi d'avenir pour l'agriculture, le PNFB prévoit de mobiliser 12 millions de m³ supplémentaires, mais aussi de basculer d'une économie de cueillette vers une stratégie de filière structurée incluant l'exportation de produits transformés en lieu et place des grumes.

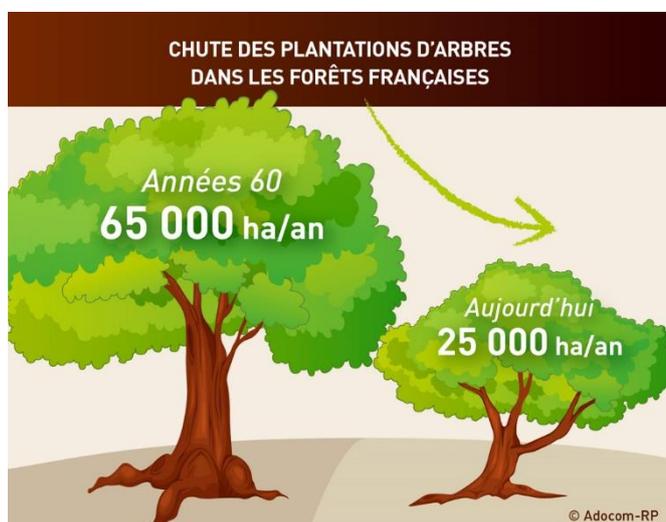
Les demandes :

- Donner la priorité à la forêt de production pour permettre à l'industrie française de devenir auto-suffisante en volume et exportatrice.
- Donner clairement la priorité au bois français dans tous les marchés financés ou portés par des structures publiques ou parapubliques.
- Un engagement fort du Gouvernement pour favoriser le marché national et l'exportation de produits transformés. Aujourd'hui l'exportation ne bénéficie d'aucune mesure.
- Un soutien clair au développement d'une part, de la filière bois-énergie au travers de volumes et de tarifs de rachats compétitifs par rapport aux énergies fossiles non renouvelables importées et, d'autre part, de la filière papier/panneaux.
- Un état des lieux partagé de la ressource disponible en bois d'œuvre pour les industriels à l'horizon 10 ans, avec des chiffres de prévision de récolte réels.

2. Engager une politique massive de replantation avec des choix clairs en faveur de la valorisation des forêts françaises.

La replantation relève d'un double enjeu : assurer la pérennité de la filière forêt-bois (l'industrie française du bois tire 60 à 80% de son approvisionnement de ses forêts de production) et contribuer à la préservation de l'environnement en captant le CO₂. Or, depuis l'arrêt du Fonds Forestier National issu du programme du Conseil National de la Résistance en 1946, mais disparu en 2000, les plantations ont chuté drastiquement en France. Aujourd'hui la France est en situation dramatique de sous-investissement dans la plantation alors que la plupart des pays forestiers soutiennent une ambitieuse politique publique de reboisement.

- Les plantations financées par le FFN se faisaient à hauteur d'au moins 50.000 hectares/an entre 1955 et 1975 avec un pic à **65.000 hectares/an** dans les années 60.
- Aujourd'hui, nous plantons environ 25.000 ha/an (**nous plantons 41 millions de plants/an** pendant que **l'Allemagne plante 300 millions de plants/an**, la **Suède 345 millions** et la **Pologne 1 milliard**).



Les demandes :

- Déclarer la plantation priorité nationale et en assurer le financement (150 millions d'€ par an) avec un objectif de 500 000 ha à horizon 2028, soit 3% de la surface forestière. Financement au travers d'un prélèvement d'1% de la Contribution Climat-Énergie en compensation du carbone capté par la forêt française, pour un équivalent de 50 000 ha par an.
- Obligation de compensation en surface plantée face aux nouveaux territoires de production gelés.
- Garantie aux propriétaires forestiers d'un équilibre sylvo-cynégétique raisonnable.
- Réinvestissement public dans la formation à la foresterie française et aux métiers de la filière (notamment en lien avec les Conseils régionaux).
- Priorité à la forêt de production pour permettre à l'industrie française de devenir auto-suffisante en volume et exportatrice.

3. Faciliter le financement du développement de la filière de transformation française.

Le secteur de la 1^{ère} transformation est un maillon essentiel de la filière bois. De sa santé économique et de son dynamisme dépend celle de la 2^e transformation mais aussi de l'amont forestier. Il s'agit d'une industrie lourde, fortement automatisée avec des besoins de financement importants.

Les industriels investissent en moyenne 350 millions d'euros par an et portent des investissements lourds :

- des immobilisations corporelles particulièrement élevées (3.5 euros d'immobilisations pour 1 euro de valeur ajoutée) ;
- une quasi absence de distribution de dividendes. 70% de la richesse créée finance les charges de personne ;
- un endettement qui dépasse 100% pour les grosses entreprises et financé à 80% par emprunt bancaire.

Ces éléments sont structurels et les besoins de modernisation et développement de l'industrie nationale sont très importants et constituent un axe stratégique du redressement productif de la filière bois française. La nature des investissements est large : coûts de transformation, maîtrise de l'énergie, valorisation des coproduits, exportation, valorisation matière, innovation, mise en commun de moyens industriels, logistique, numérique, ...

La FNB appelle donc à prendre des mesures financières afin de soutenir les investissements indispensables des scieries françaises qui, ces 3 dernières années, ont déjà engagé près de 1 milliard d'euros⁶ pour moderniser leur outil de production, améliorer leur productivité et développer leurs activités à valeur ajoutée, y compris de bois énergie. Il s'agit ici de transformer en réalité factuelle la proposition formulée par Emmanuel Macron lui-même en 2017 alors qu'il était candidat à l'élection présidentielle.

⁶ Source : Banque de France, étude FNB

Pour permettre à l'industrie française d'accélérer ses investissements, il est nécessaire de rassurer les banques par la construction de dotations aux financements et d'aider les entreprises à se doter d'un apport supplémentaire pour les sécuriser. Pour atteindre cet objectif, la FNB suggère de s'inspirer des dispositifs adaptés et déployés dans d'autres pays d'Europe (Belgique, Allemagne, Autriche, Scandinavie) et neutres pour les finances publiques, comme la provision pour investissement. Le secteur doit également pouvoir prétendre aux investissements d'avenir.

Les demandes :

- **Création d'un fonds de dotation pour les industriels qui portent la valorisation du bois français. Cibler l'émergence de PME et ETI fortes avec des seuils d'éligibilités adaptés par essence.**
- **Faciliter et concrétiser l'accès au PIA pour les investissements industriels.**
- **Créer un dispositif de provision pour investissement.**
- **Prolonger le dispositif du suramortissement.**
- **Auditer l'ensemble des surtranspositions de directives européennes qui entravent le développement de la filière.**
- **Porter une vision stratégique ambitieuse en faveur du développement de la bioéconomie, de la chimie verte, etc.**



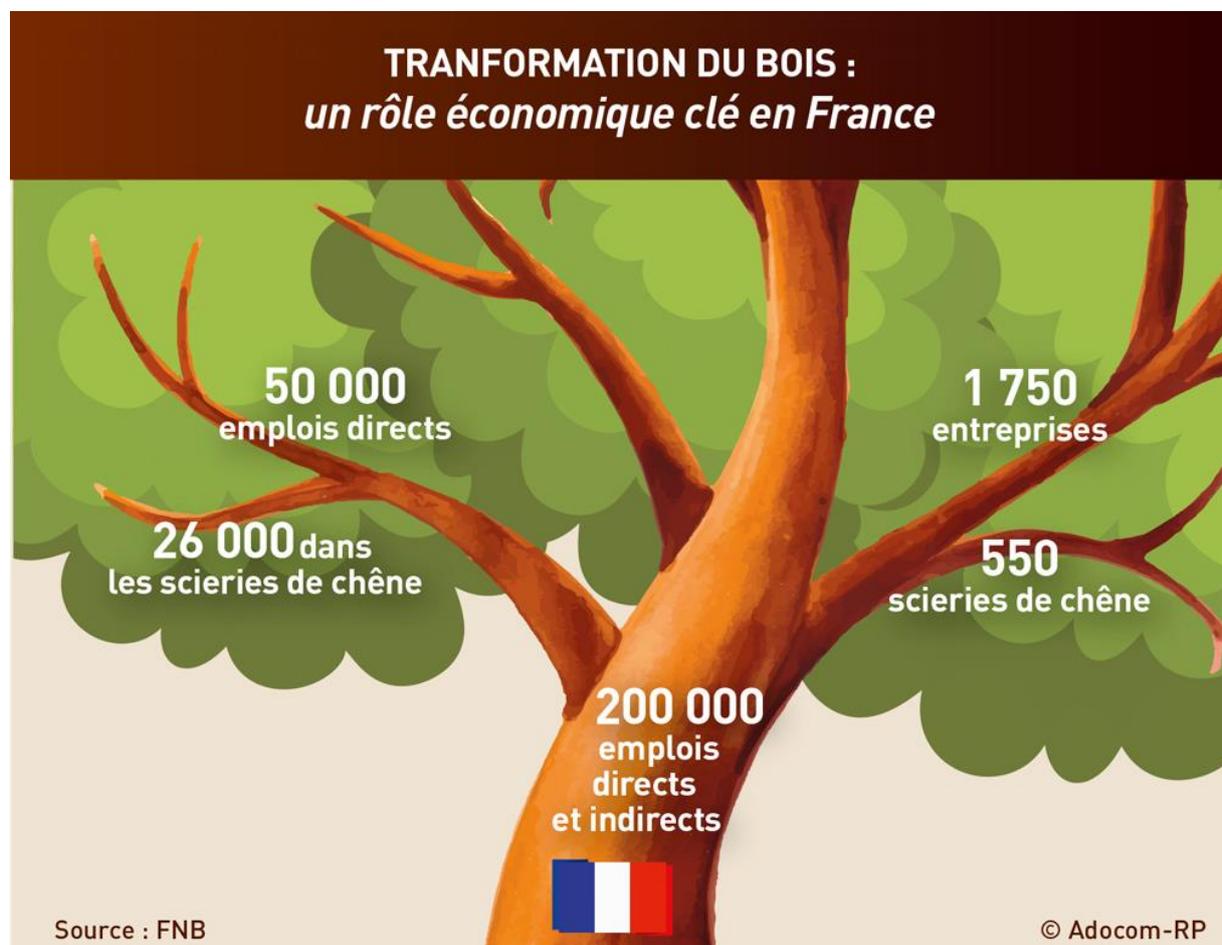
LA FILIÈRE FORÊT-BOIS : UN RÔLE ÉCONOMIQUE MAJEUR EN FRANCE

La filière forêt-bois : source d'activités dans toute la France

La filière forêt-bois relève à la fois du secteur de l'agriculture et de l'environnement avec la sylviculture, et de l'industrie avec les activités de 1^{ère} et de 2^e transformation du bois. Les différentes entreprises de ce secteur économique sont implantées sur tout le territoire français. La filière représente un total d'environ 400 000 emplois directs et indirects et environ 60 milliards de chiffre d'affaires.



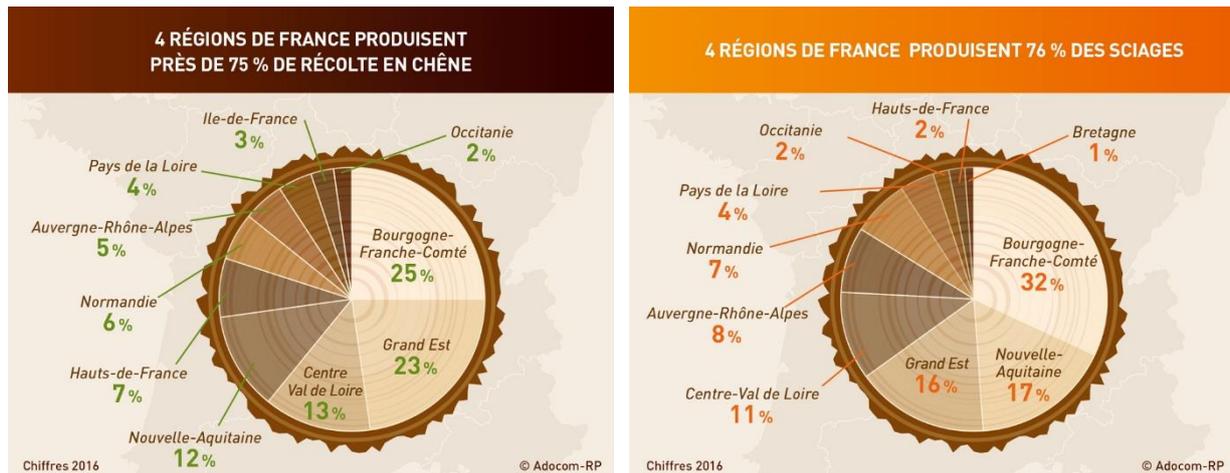
Pour sa part, la filière de transformation du bois représente à elle seule environ 200 000 emplois au total, dont 50 000 emplois directs, parmi lesquels 26 000 pour le secteur du chêne. Elle compte aujourd'hui environ 1 750 entreprises, dont 550 exerçant leurs activités dans le chêne. Il s'agit notamment de PME familiales, qui réalisent un chiffre d'affaires d'environ 6,5 milliards d'euros par an.



Chêne : 4 régions de production prédominantes

La récolte de chêne est majoritairement effectuée dans 4 régions de France, qui se partagent 75% des coupes de bois. Il s'agit de la Bourgogne Franche-Comté (25%), du Grand Est (23%), du Centre-Val de Loire (13%) et la Nouvelle Aquitaine (12%).

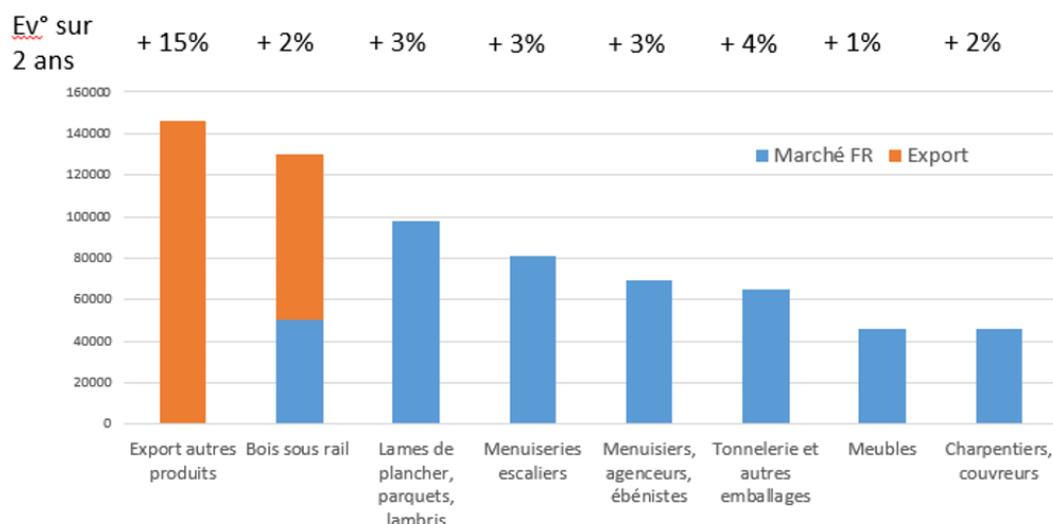
Ces 4 régions représentent également la majeure partie du sciage (76%). La Bourgogne Franche-Comté produit 32% du sciage, la Nouvelle-Aquitaine 17%, le Grand Est 16% et le Centre-Val de Loire 11%.



L'aménagement d'intérieur : première destination du bois scié en France

L'instauration du Label UE a d'ores-et-déjà permis aux scieries françaises de chêne d'augmenter leurs productions. En France, leur principal débouché est le secteur des lames de plancher, des parquets et de lambris. Les volumes de chêne scié destinés à ce secteur en France ont progressé de +3% en 2 ans.

Les 8 premiers débouchés des sciages de chêne français au beau fixe



LA FILIÈRE FORÊT-BOIS : NATURELLEMENT RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT

Une gestion durable des forêts pour absorber le CO₂

Le bois participe à la réduction de l'effet de serre en fonctionnant comme une pompe à carbone. Une fois coupé, le bois continue à stocker le CO₂ absorbé pendant toute sa durée d'utilisation.

L'exploitation du bois par une gestion durable des forêts permet ainsi d'assurer une continuité dans ce système d'absorption du carbone. Une forêt purement naturelle n'est en effet pas synonyme d'écologie durable. Quand ce patrimoine ligneux vieillit, il s'accumule du bois sur pied qui risque de dépérir au gré des aléas climatiques. La forêt ne pousse pas et n'assure pas sa pérennité seule. Il faut adapter les peuplements pour que la forêt continue de lutter contre les changements climatiques. Ceci implique un renouvellement actif de la forêt par la sylviculture et le reboisement. Bûcherons, pépiniéristes, techniciens et ingénieurs forestiers, commis de coupe... sont autant d'acteurs de cette gestion responsable de la ressource forestière.



Bon à savoir

Allers-retours France / Chine : le parquet, une empreinte écologique désastreuse

Les produits fabriqués en Chine et utilisant des bois français, comme les parquets, cumulent un total de 7 000 km parcourus sur route et plus de 28 000 km par voies maritimes... De ce fait, la consommation de pétrole et les émissions de gaz à effet de serre sont multipliées par 17, pour l'étape du transport, par rapport à un parquet de fabrication française.

Une filière au cœur de l'économie circulaire et de la bioéconomie

Les industries du travail du bois engendrent des quantités importantes de coproduits, recyclés dans d'autres industries. Les coproduits du sciage et de la forêt, les sciures, les copeaux, etc... servent à fabriquer de la pâte à papier, des panneaux de particules ou encore des pellets et demain de la chimie verte. Sur les chantiers de démolition, une grande partie des composants en bois est récupérée pour être réutilisée. Il en est de même des bois de rebut, qui peuvent, par exemple, être broyés sur place pour le chauffage des ateliers. Les produits de bois en fin de vie (emballage, bois brut propre) sont également recyclables par valorisation énergétique.

De nombreuses recherches sont aujourd'hui menées pour ouvrir de nouveaux débouchés au bois recyclé : composites bois / matières plastiques, accessoires pour animaux (paniers, cages...), préparation du sol (paillis, aires de jeux...), etc.

Le bois : une énergie propre et neutre en émissions de CO₂

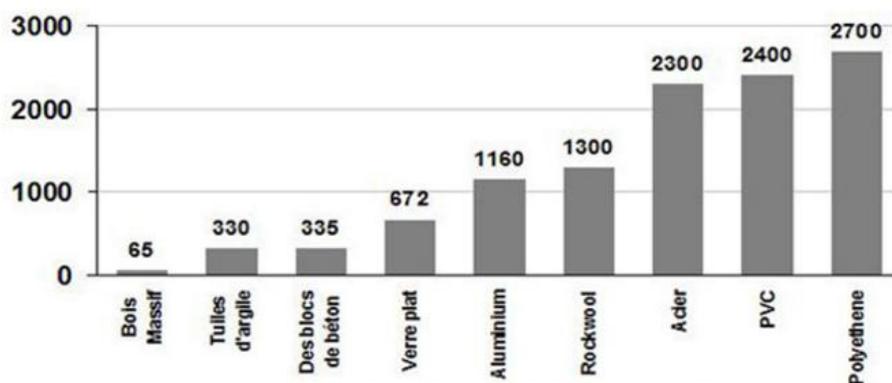
Les produits connexes de la transformation du bois (écorces, sciures, copeaux, déchets de production...) comme les produits à base de bois qui ne peuvent plus être recyclés, peuvent être valorisés comme source d'énergie, achevant ainsi le cycle de vie "vertueux" du bois.

Le bois se substitue alors aux combustibles fossiles traditionnels, fournissant une énergie avec un bilan CO₂ neutre : le CO₂ dégagé par la combustion du bois est équivalent à celui que le bois avait absorbé pendant sa croissance. L'énergie bois est "propre" car elle évite la mise en décharge et le coût d'élimination des déchets. De plus, les impuretés produites par la combustion sont filtrées dans les unités de production d'énergie avant leur évacuation par les cheminées.

De nombreuses utilisations écologiques

Le bois est un matériau écologique utilisé notamment pour la construction. En effet, un bâtiment construit avec une forte proportion de bois à un plus faible impact sur l'environnement : moins de matières premières épuisables prélevées et moins d'énergie consommée pour sa fabrication.

Émissions de CO₂ des différents matériaux de construction [kg/tonne]



Sources: Wood for good UK, Building Research Establishment UK, The steel construction institute UK, The Building Information Foundation Finland, The Association of Plastics Manufacturers in Europe, SCA Timber Sweden.

- Un bâtiment à ossature et bardage bois représente 3,45 tonnes de CO₂ en moins par 50 m² ;
- Des châssis en bois permettent d'économiser 0,5 tonne de CO₂ en remplacement de PVC pour dix châssis, et 4 tonnes en remplacement de l'aluminium ;
- alors que les poutres en bois absorbent jusqu'à 150 kg de CO₂, les poutres en aluminium génèrent 330 kg de CO₂ par tonne pour leur fabrication.

De plus, les industriels de l'ameublement privilégient désormais davantage l'utilisation de panneaux de particules à faible impact environnemental (meilleure utilisation des ressources renouvelables, réduction d'émissions de CO₂...). Les industriels se montrent également de plus en plus attentifs à la provenance du bois et à la qualité des colles employées pour fabriquer leurs panneaux de structure.



EN SAVOIR PLUS SUR LA FNB :

UNE FÉDÉRATION RECONNUE ET REPRÉSENTATIVE AU SERVICE DE LA FILIÈRE FORÊT-BOIS

Une Fédération représentative

La Fédération nationale du bois regroupe les organisations professionnelles des exploitants forestiers et des industries de transformation, mais aussi des organismes spécialisés dans la promotion du bois français et de ses essences. La FNB représente :

- **Plus de 80 organisations fédérées,**
- **1 750 entreprises affiliées,**
- **100 000 emplois représentés,**
- **95 % des industries de la 1^{ère} transformation.**

Une porte-parole reconnue de la filière

La FNB est l'une des principales organisations professionnelles françaises des entreprises de la filière forêt-bois. Au-delà d'un maillage territorial, la FNB fédère un réseau de syndicats et d'associations dédiés au bois français et à son utilisation. La raison d'être de la FNB réside dans son rôle de représentant institutionnel auprès des instances politiques, administratives, professionnelles, économiques et sociales, et y compris à l'échelon européen.

L'Équipe ADOCOM RP – Sandra, Jennifer, Anaïs & C° –
Service de Presse de la Fédération Nationale du Bois (FNB)
vous remercient de votre attention

ADOCOM®-RP

AGENCE DOGNIN COMMUNICATION

11 rue du Chemin Vert - 75011 Paris - Tél : 01.48.05.19.00 - Fax. : 01.43.55.35.08

e-mail : adocom@adocom.fr - site : www.adocom.fr

Qualification : Agence Certifiée OPQCM